



LES ÉVOLUTIONS ACTUELLES ET FUTURES DES SYSTÈMES FOURRAGERS

MARIE-CLAUDE MAREAUX - CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Le changement climatique a une influence majeure sur le développement et la croissance des végétaux, de part :

- l'élévation de la concentration atmosphérique en CO₂,
- l'augmentation des températures,
- la modification du régime hydrique.

Les effets engendrés peuvent être en synergie ou antagonistes. Par exemple, la photosynthèse augmente avec le taux de CO₂, ce qui favorise la production végétale, aux conditions que la hausse de température reste sous les 2-3°C (parce que l'excès de chaleur ralentit le métabolisme), que la réserve utile (RU) du sol soit suffisante (pour l'alimentation en eau de la végétation) et que cette augmentation de CO₂ ne dépasse pas certains seuils. La production végétale n'est donc « augmentable » dans ce contexte de réchauffement climatique que dans une certaine mesure.

Le dérèglement climatique va aussi causer de plus en plus d'épisodes climatiques extrêmes et une pression accrue des ravageurs et adventices, avec plus d'impact sur les prairies que sur les cultures annuelles.

Par conséquent, maintenir un élevage nécessitera des adaptations, sur 3 volets possibles :

- l'optimisation de la gestion des prairies : extension des périodes de pâturage, stock de sécurité et aménagement du parcellaire
- la diversification de la production fourragère : avec en particulier l'utilisation de plantes valorisables en décalé et/ou résistantes au stress hydrique et/ou fortes chaleurs, comme les légumineuses et certaines autres cultures fourragères
- l'ajustement des troupeaux aux surfaces disponibles et à leur potentiel de production : race, période de vêlage, chargement,

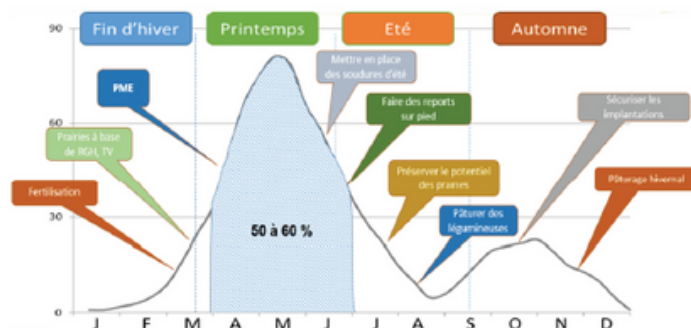
allongement des lactations...

Le tout en étant attentif à la préservation de l'eau (limitation de l'évaporation, préservation/amélioration de la RU) et du sol (maintien de la fertilité).

Les réflexions à mener sont donc globales et concernent les itinéraires culturaux, les rotations, les couvertures végétales, voire l'aménagement du parcellaire avec des haies ou de l'agroforesterie ; le dernier volet élevage n'étant pas abordé ici.

OPTIMISATION DE LA GESTION DES PRAIRIES

Concernant la gestion des prairies, des leviers sont activables tout au long de l'année pour atténuer l'impact des sécheresses estivales :



Quelques-uns de ces leviers clés sont détaillés ci-dessous :

- Préserver le potentiel des prairies : il existe un ratio entre le racinaire et l'aérien, qui se développent conjointement. Pour un racinaire fort, il est nécessaire de laisser au minimum 3 semaines (en période de pleine pousse ; en pousse ralentie, ce peut être beaucoup plus) à l'herbe pour qu'elle se développe avant une nouvelle pâture. Le cas contraire est du surpâturage, pouvant avoir son utilité, ponctuellement ; il est cependant dépressif en termes de productivité, salissement, ..., s'il est récurrent.
- Faire des reports sur pied pour disposer de pâture estivale : en pratique, il s'agit de laisser,

avant l'été, s'accumuler l'herbe sans la récolter ni la pâturer, afin de garder la biomasse produite pour l'été. Les parcelles à privilégier pour ce faire devront idéalement être riches en légumineuses, et avoir été préalablement utilisées (pâturage ou fauche) : une 1ère fois tôt en sortie d'hiver (déprimage) pour densifier le gazon ; puis une ou 2 utilisations ultérieures, pour étêter les épis ; ces précautions permettront de tamponner la faible valeur alimentaire d'une végétation passée. Limiter les gaspillages passera par la gestion du pâturage estival aux fils avant et arrière, ce dès que la végétation dépasse 15 cm.

- Sécuriser les implantations, en faisant :
 - o un semis d'automne ou de printemps sous couvert de céréales ou méteils avec comme double objectif d'assurer le semis de la prairie et un volume de première coupe en fourrage
 - o un semis de céréales ou mélange céréaliers dans une prairie en souffrance ou une luzernière en place (cette dernière, en dormance l'hiver, n'étant alors pas concurrentielle ni concurrencée par les céréales semées)
- Mettre en place des soudures d'été, avec des espèces « prairiales » ayant des capacités de pousse en conditions séchantes, les sorghos multi-coups ou le moha par exemple. Ces espèces, potentielles roues de secours fourragères, sont idéalement à installer fin mai - début juin.

DIVERSIFICATION FOURRAGÈRE

Quand il est possible de la mettre en œuvre, la diversification fourragère est à exploiter :

- Les méteils : associant des céréales et des légumineuses, ils permettent de stocker du fourrage avant l'été ; leur semis peut aussi servir à sécuriser une implantation de prairie
- La luzerne : comme toutes les légumineuses, elle tolère la chaleur. Plante de stock, l'été est la période où la pâture lui sera, en prenant quelques précautions, le moins préjudiciable
- La betterave fourragère : par sa capacité à passer les périodes sèches et repartir vigoureusement à l'automne, pâturable dès fin août, c'est une espèce à reconsidérer, d'autant

plus que sa culture est maintenant simplifiée (par rapport aux années 70) même si elle reste technique

- Les arbres fourragers peuvent être un potentiel complément de ressource fourragère, en plus d'offrir un abri et d'atténuer les élévations de températures. De nombreuses recherches sont en cours sur ce sujet.

CONCLUSION

Le 1er facteur de résilience des élevages face au réchauffement climatique réside dans la bonne conduite « habituelle » des prairies. L'optimisation et la diversification des prairies sont des atouts supplémentaires sur lesquels il faut apprendre à s'appuyer. Technicité et opportunisme sont ainsi indispensables pour concevoir un système fourrager plus robuste.